



Résultat intermédiaire de l'offre publique d'acquisition

de

Heineken Internationaal Beheer B.V., Amsterdam

pour toutes les

**actions au porteur, actions nominatives
et bons de participation**

de

Brauerei Haldengut, Winterthur

de CHF 100 nominal chacune se trouvant en mains du public

Le 31 mai 1999, Heineken Internationaal Beheer B.V. (ci-après HIB) a fait une offre publique d'acquisition pour toutes les actions au porteur, actions nominatives et bons de participation de Brauerei Haldengut se trouvant en mains du public. Le prix d'achat se monte à CHF 1018.- net par action au porteur ou nominative et CHF 649.- net par bon de participation.

Résultat intermédiaire

Jusqu'à l'expiration du délai de l'offre, le 11 juin 1999, un total de 569 actions au porteur, 2737 actions nominatives et 513 bons de participation de Brauerei Haldengut a été annoncé à HIB. Cela correspond à 81.6% des 697 actions au porteur, 83.9% des 3261 actions nominatives et 65.9% des 778 bons de participation, auxquels l'offre s'adresse. En tenant compte des actions et des bons de participation détenus comme propres titres par Brauerei Haldengut et les actions au porteur, actions nominatives et bons de participation détenus par HIB avant la publication de l'offre d'acquisition, HIB détient directement ou indirectement actuellement 99.0% du capital et 98.9% des droits de vote de Brauerei Haldengut.

Observation de la condition

Vu la quote-part d'annonce susmentionnée, la limite de l'offre de 98% des droits de vote est dépassée. HIB déclare que l'offre d'acquisition a abouti.

Paiement du prix d'achat

Le paiement du prix d'achat pour les actions au porteur et nominatives ainsi que les bons de participation de Brauerei Haldengut annoncés pendant le délai ordinaire se fera **valeur 18 juin 1999**.

Délai supplémentaire

HIB accorde aux actionnaires et participants de Brauerei Haldengut le droit d'accepter ultérieurement l'offre d'acquisition pendant la période **du 18 juin au 1^{er} juillet 1999, 16h00**.

Annonce

Les déposants d'actions au porteur et nominatives et de bons de participation de Brauerei Haldengut, qui n'ont pas encore accepté l'offre d'acquisition sont priés de suivre les instructions de leur banque dépositaire.

Les détenteurs d'actions au porteur et nominatives et de bons de participation qui gèrent eux-mêmes leurs titres et n'ont pas encore accepté l'offre d'acquisition sont priés de remplir et de signer la formule «Déclaration d'acceptation et de cession» et de la remettre avec les titres correspondants, munis des coupons No 15 & suivants, non annulés, à leur banque ou à un domicile d'acceptation et de paiement, jusqu'au **1^{er} juillet 1999, 16h00** au plus tard.

Renseignements

Credit Suisse First Boston, Zurich (Téléphone 01 333 61 65)

Le 17 juin 1999

**CREDIT SUISSE FIRST BOSTON
CREDIT SUISSE**

Brauerei Haldengut: Numéro de valeur: ISIN:

- | | | |
|-------------------------|---------|------------------|
| ● Actions au porteur | 154 223 | CH 000 154 223 9 |
| ● Actions nominatives | 154 220 | CH 000 154 220 5 |
| ● Bons de participation | 154 222 | CH 000 154 222 1 |